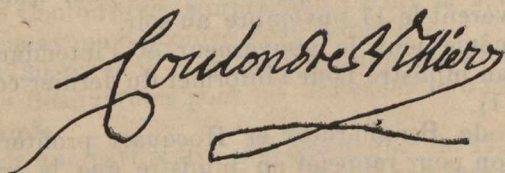


lieutenance vacante, la dernière affaire n'ayant roulé que sur lui." (1)

Le ministre accueillit favorablement cette demande et Coulon de Villiers fut fait lieutenant à la promotion du 30 mars 1734. (2)

Combien de temps demeura-t-il commandant au poste de la rivière St-Joseph ? Nous ne pouvons le dire. On voit par le registre de l'endroit que M. DeMuy y commandait en 1735 et M. de Lusignan en 1738.

En 1740, le 27 avril, le nom de Nicolas-Antoine Coulon, commandant en ce poste, réapparaît au registre de St-Joseph des Illinois. On l'y trouve encore le 24 mars 1742. Au bas de chacun de ces actes Coulon signe d'une belle écriture :

A large, elegant handwritten signature in cursive script, reading "Coulon de Villiers". The signature is written in dark ink and features a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Le 30 octobre 1742, M. de Beauharnois demandait une compagnie pour M. Coulon. (3)

L'année suivante, le 20 octobre, le gouverneur revient à la charge auprès du ministre en faveur de

---

(1) Correspondance générale, vol. 59, p. 37. Dans cette lettre du 11 novembre 1733, M. de Beauharnois dit que M. de Villiers, père, avait avec lui six de ses enfants et deux de ses gendres. Ceci confirme ce que nous avons écrit plus haut (p. 176) à propos d'un certificat de ce gouverneur.

(2) Arch. du Sém.

(3) Correspondance générale, vol. 75, p. 312.